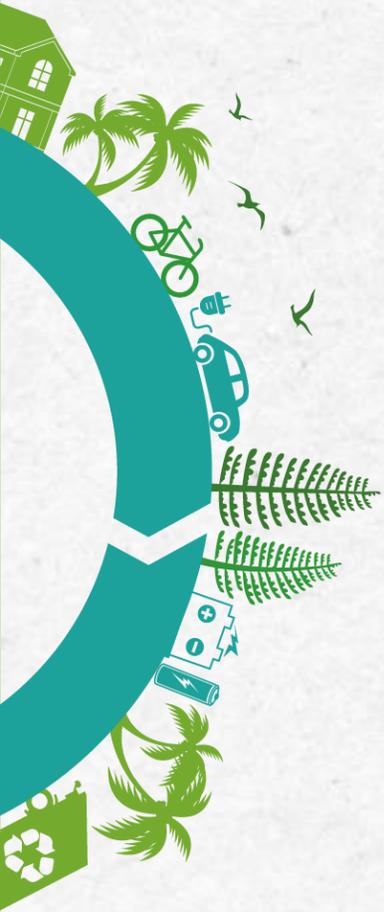


Bienvenue à l'atelier

Economie Circulaire du BTP





Panorama des déchets du BTP en province Sud



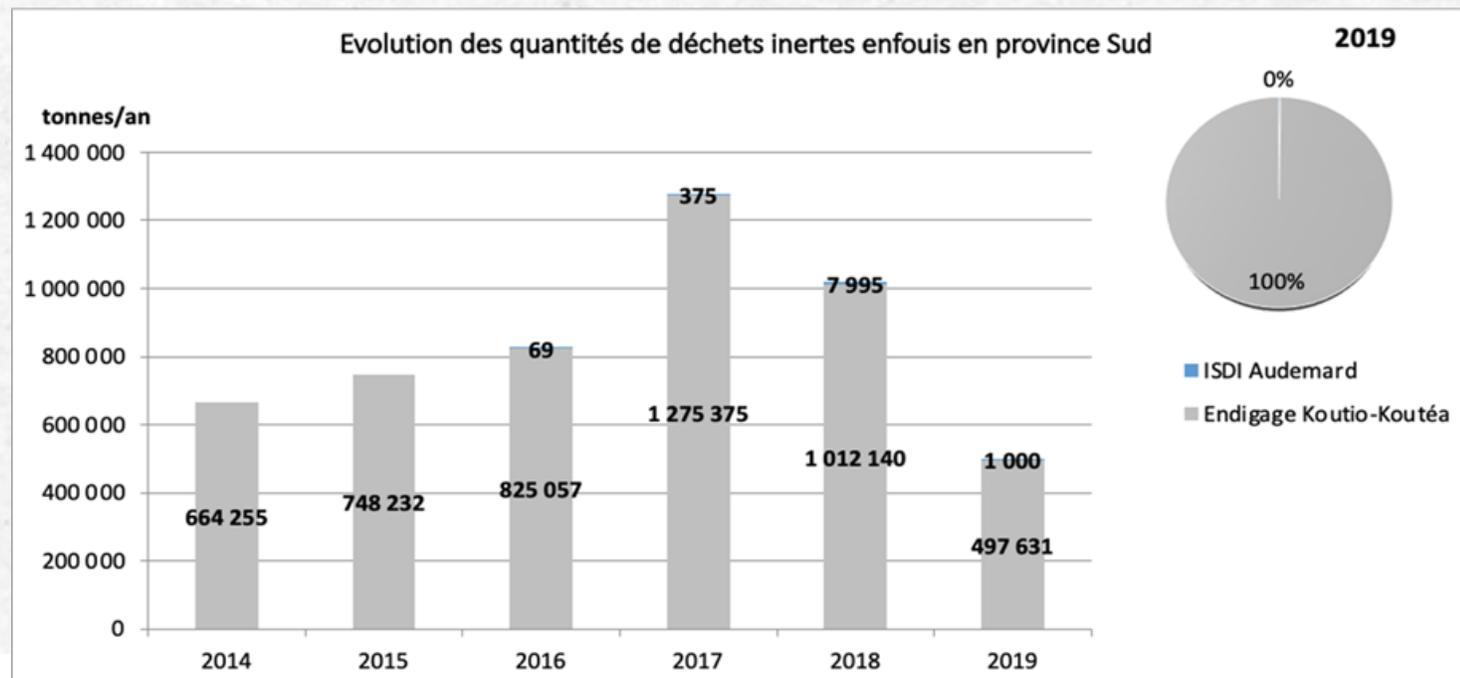
Les objectifs du Schéma provincial

une réduction de 10% des déchets inertes enfouis à Koutio Kouéta d'ici 2022

une valorisation de 10% des déchets du BTP d'ici 2022



UN OUTIL AU SERVICE
DE L'ENVIRONNEMENT ET
POUR UNE MUTATION VERS
L'ECONOMIE CIRCULAIRE





Règlementation et projets

Code de l'environnement de la PS – Chap III – section 1 – gestion des déchets inertes

Réglemente la gestion des déchets inertes issus des chantiers du BTP : responsabilité des maîtres d'ouvrage des chantiers (identification et tri des déchets, BSD)

Définit les conditions d'autorisation des sites destinées au stockage des déchets inertes

Observatoire des déchets et de l'économie circulaire

Données disponibles à tous, pour traitement, récupération, études gisements, etc.

Dématérialisation de la traçabilité (bordereaux, etc.)



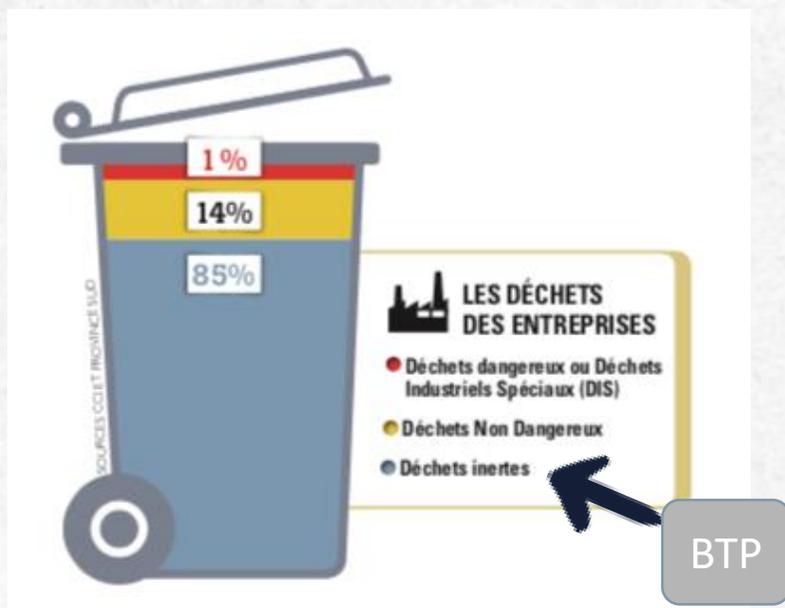


Le gisement

Sources : Ademe NC, guide des déchets de Nouvelle-Calédonie, 2017, CCI NC, guide des déchets du BTP

Quelques chiffres

Déchets des entreprises en province Sud



Le BTP, le plus gros producteur de déchets des entreprises en NC

Déchets du BTP en province Sud

509 100T au total

Déchets inertes du BTP : 498 600 t

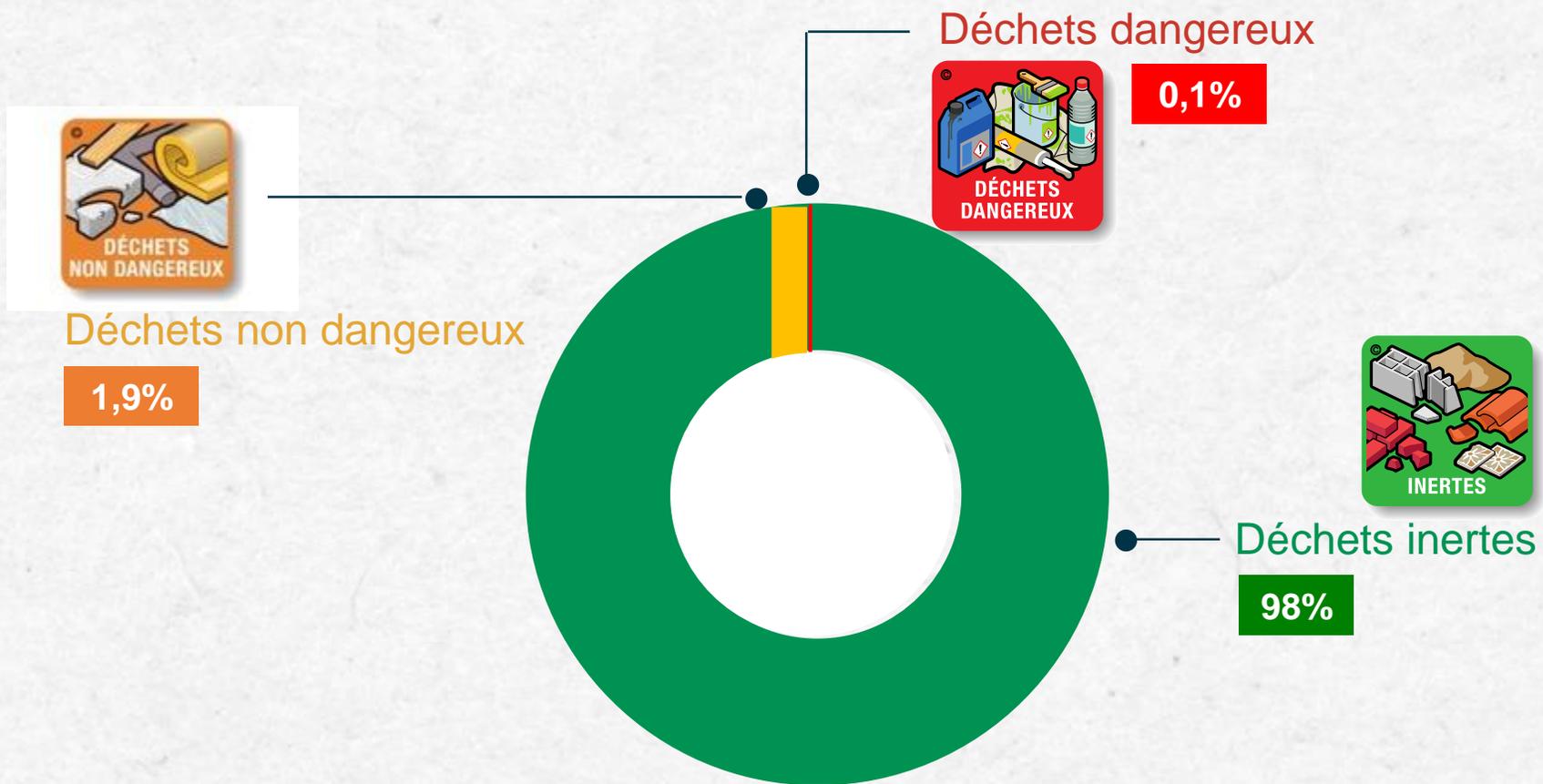
Déchets non dangereux du BTP : 10 000T

Déchets dangereux du BTP : 500T





Le gisement



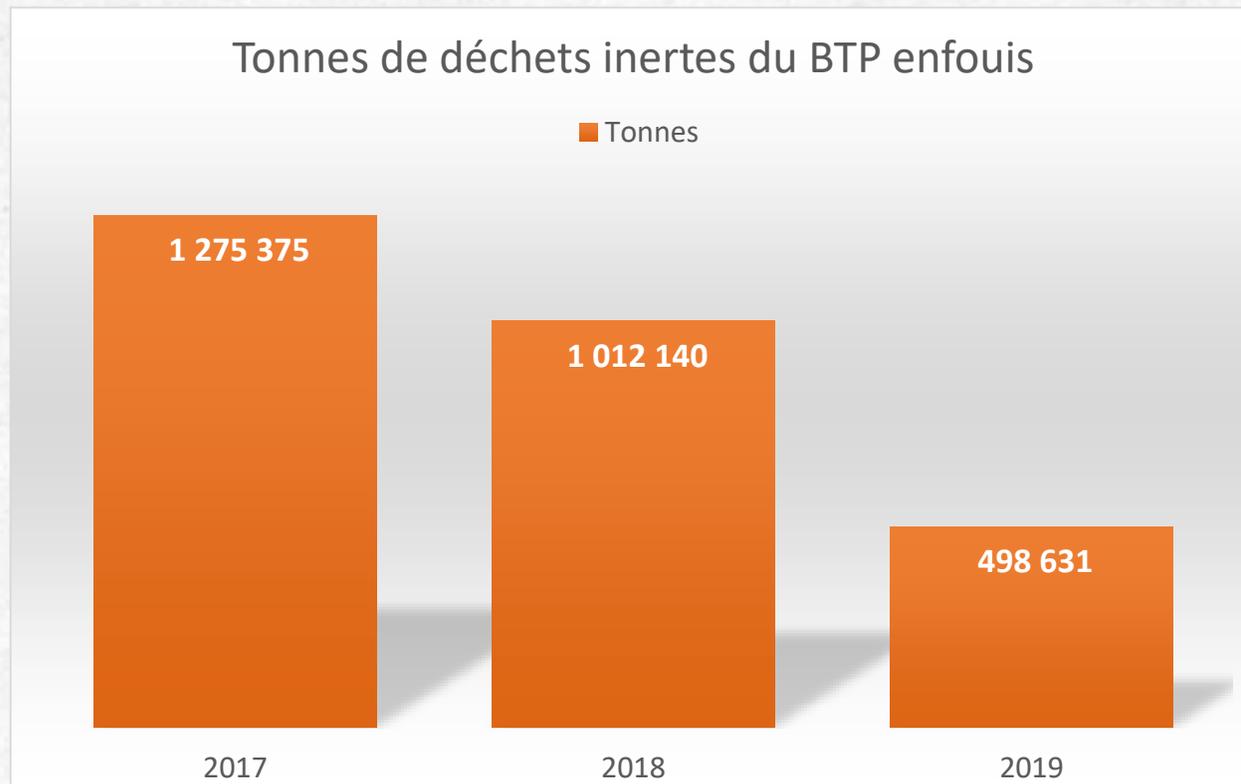
Source : CCI NC, guide des déchets du BTP





Le gisement

- Déchets de BTP en très forte baisse depuis 3 ans en raison du ralentissement de l'activité



- Augmentation du secteur de la rénovation, milieu essentiellement artisanal :

- 5627 entreprises artisanales dans le secteur du bâtiment soit **51 %** du milieu de l'artisanat
- Dont 652 entreprise en PS dans la rénovation, soit **13 %** des entreprises artisanales calédoniennes





Lieux de dépôt possibles et traçabilité



Pour qui ?

Particuliers et/ou professionnels amenés à déposer des déchets inertes sur le site d'endigage de Koutio-Kouéta.

Traçabilité ?

BSDI

Vous êtes responsable (producteur) de déchets inertes : pour accéder au service de dépôt de déchets inertes, il vous faut déclarer au préalable votre chantier.

Et pour cela, compléter le bordereau de suivi des déchets inertes (BSDI) :

- soit directement en ligne ;
- soit en le téléchargeant et en le renvoyant à l'adresse : deps.koutiokoueta@province-sud.nc.

Vous êtes déposant de déchets inertes : pour accéder au service de dépôt de déchets inertes, il vous faut vous inscrire au registre des utilisateurs du site d'endigage de Koutio-Kouéta.

Et pour cela, compléter le formulaire d'inscription au registre :

- soit directement en ligne ;
- soit en le téléchargeant et en le renvoyant à l'adresse : deps.koutiokoueta@province-sud.nc.

Centre de tri et de transfert de Ducos





Lieux de dépôt possibles et traçabilité



L'ECO-ENVIRONNEMENT

Au travers de ses opérations, AUDEMARD est un acteur majeur du développement de l'économie circulaire sur les territoires où elle est implantée

Ainsi, en tant que partenaire Eco-Environnement, AUDEMARD apporte, aujourd'hui, une expertise et des solutions de valorisation des déchets inertes du BTP :

- ▶ Valorisation en remblayage de carrières en vue de l'accueil de nouvelles activités économiques ou agricoles
- ▶ Valorisation en recyclage de matériaux destinés à une nouvelle utilisation



REMBLAIEMENT DE LA CARRIERE

Des camions extérieurs viennent livrer des matériaux inertes issus de chantiers de BTP, conformes aux arrêtés en vigueur (pierres, briques, terre, béton broyé). Ceux-ci sont vérifiés par nos soins, puis mis en remblai pour valorisation.

RESTITUTION DU SITE

Les espaces ainsi reconstitués sont ensuite aménagés. Nous restituons des terrains sur lesquels pourront se développer tous types d'activités économique, agricole, de loisirs, etc



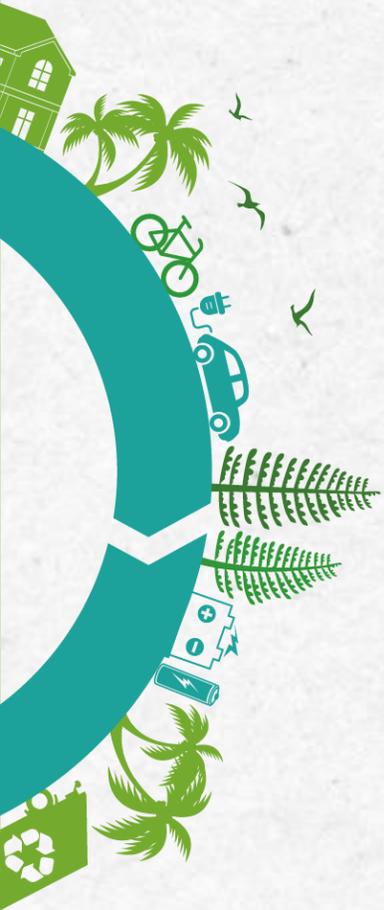


Dépôts sauvages et comportements inadéquats



Photos Calédoclean / CG





La déconstruction, un enjeu majeur d'économie circulaire



Le diagnostic de déconstruction, un outil essentiel ?

Contexte : Loi anti-gaspillage et économie circulaire – 10 février 2020 – France

OBLIGATION DU DIAGNOSTIC DE DEMOLITION

Concerne tous les travaux significatifs de démolition (pas de taille minimale), MO publics comme privés.

Oblige le MO à mesurer et anticiper les déchets issus de la démolition à venir et les envisager comme des ressources : types, quantités, exutoires, valorisations possibles...

A partir du 1^{er} Juillet 2021.



Plateforme de diagnostic : <https://diag-it.fr/>



Diag it, l'appli qui vous accompagne pour les diagnostics ressources.

Nouvelle application gratuite disponible sur IOS et Android



Qu'en pensent les entreprises du BTP en NC ?

- Favorable, obligation réglementaire. Incitations fiscales possibles ?
- Concerne le MO, responsable du diag.
- Avantages : quantifier, caractériser les déchets. BDD, budgétisation complète de la démolition. Visibilité des filières générant le plus de déchets.
- Permet de créer des nouveaux métiers : le BTP, secteur innovant et proposant des perspectives. Ouverture de nouvelles formations, nouvelles expertises.
- Définir clairement les responsabilités de chaque acteur de la filière.

Bonnes pratiques : tutos et guides sur Democles.org/diagnostic-dechets

DÉMOCLÈS
Les clés de la démolition durable

FCBTP
Fédération Calédonienne du BTP





La REP bâtiment, quelles opportunités pour la NC ?



Contexte : Loi anti-gaspillage et économie circulaire – 10 février 2020 – France

CREATION D'UNE REP PRODUITS OU MATERIAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT

Principe du pollueur-payeur : éco-participation financée par le producteur du produit qui deviendra déchet, pour financer la valorisation de ce déchet, via un éco-organisme qui organise cette valorisation. Nécessite une traçabilité des déchets, un maillage des lieux de dépôt, une coordination.

A partir du 1^{er} janvier 2022.



Qu'en pensent les entreprises du BTP en NC ?

- Eco-participation : prix fixe et cohérent par type de matériau. Attention à ne pas de générer trop de surcoût ! Attention aux doublons (intermédiaires).
- Lieux de dépôt adaptés aux contraintes du secteur : proches des chantiers (réduction surcoûts transports), pont bascule, bordereau, horaires adaptés aux chantiers, bennes adaptées
- Création de filière, nouveaux métiers : collecteurs, etc.
- Justifie la traçabilité des déchets.
- Nécessite au préalable un état des lieux pour définir la caractérisation des déchets (provenance, type, quantités, etc.), les activités concernées...Ex : le bois (traité, non traité...).
- Coordination, rôles de chacun à bien définir et préparer.





L'économie circulaire du BTP



Quelle place de marché des déchets de chantier en NC ?

Sites web et marchés virtuels

Très nombreux sites web de bourse aux matériaux, en France, surtout en régions :

www.materiauxreemploi.com : cartographie, actus, tests, mise en relation, etc.

www.cycle-up.fr : 1^{ère} plateforme pro de réemploi des matériaux du bâtiment et de l'immobilier : recherche de ressources, organisation du transfert avec les partenaires

www.backacia.com : place de marché du réemploi des matériaux et équipements du BTP

www.imaterio.fr : bourse aux matériaux et déchets de chantier

www.upcyclea.com : plateforme de réemploi.

« l'intelligence artificielle au service de l'économie circulaire » (Grand Est)

www.raedificare.com : les matériaux du bâtiment sont une ressource (PACA)

www.batirecup.com : accompagner pour réutiliser et valoriser (Bretagne)

Retour d'Expérience « SAVE UP ARISTIDE »

Immeuble de bureaux de 13 000M² jamais servi, à démolir...

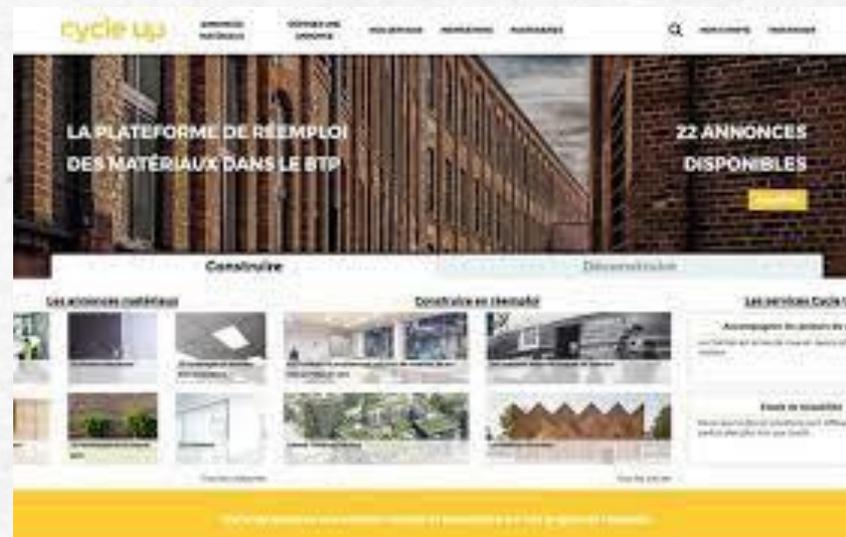
Leviers de la réussite :

- Etre ingénieux (publicité en façade sur le lieu même)
- Etre visible localement (rayon inférieur à 3km)
- S'orienter vers le marché diffus (particuliers, artisans, associations)
- Diffuser sur une plateforme populaire (leboncoin = annonce.nc)
- Proposer un magasin physique in situ, pour toucher, voir





cycle up La 1ère plateforme professionnelle de réemploi des matériaux du bâtiment



Fraisas DAEM



province-sud.nc

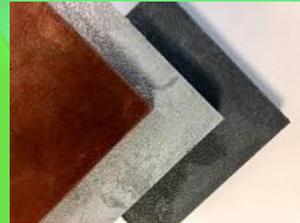




La valorisation matière des déchets dans le bâtiment en NC



Le verre



Le plastique



En projet, la scorie



SLN béton scorie

Glassblock parpaing verre



Potentiels de valorisation matière de déchets dans le bâtiment en

NC



Le Carton

Le tissu

Le plâtre

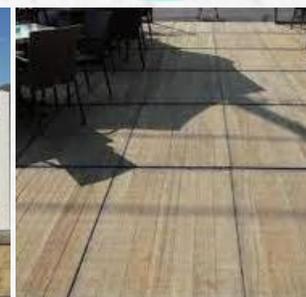
La scorie

Le PVC

Le bois de coffrage

Les huisseries

Le carrelage



RCNC



province-sud.nc





Appels à projets économie circulaire

<https://www.province-sud.nc/demarches/appel-a-projets--economie-circulaire>

Afin de poursuivre la dynamique engagée en 2020, la province Sud et l'ADEME renouvellent leur appel à projets pour accompagner au nécessaire changement des comportements et favoriser la mutation vers l'économie circulaire. Un volet spécifique sur la prévention et la gestion des déchets du BTP vient compléter les 5 premiers volets présentés en 2020.

L'objectif de cet appel à projets est de soutenir des projets innovants et/ou exemplaires sur le modèle de l'économie circulaire.

Le porteur de projet devra démontrer l'intégration du projet dans la logique globale de l'économie circulaire (positionnement du projet dans la boucle, interactions et prise en compte des différents piliers de l'économie circulaire dans la définition de son projet).

Les projets soutenus auront vocation à servir d'exemples et à être valorisés pour susciter l'intérêt de telles démarches auprès des autres acteurs potentiels.

Cet appel à projets est décomposé en 6 volets :

- Volet 1 : prévention et gestion des déchets du BTP
- Volet 2 : écoconception de produits ou services
- Volet 3 : économie de la fonctionnalité, ou servicielle
- Volet 4 : écologie industrielle en territoriale, approche par zone d'activité
- Volet 5 : allongement de la durée d'usage (réemploi, réutilisation, réparation)
- Volet 6 : filières locales valorisation matière



Explication ateliers

Merci de votre attention !



La Direction du Développement Durable des Territoires



*Ateliers de la transition
économique
& écologique*



province-sud.nc

